Le bureau de SOS MÉDECINS FRANCE s'est réuni hier, le jeudi 29 juin, pour organiser les modalités de la suspension des réponses aux appels de jour redirigés par le SAMU SAS à SOS MÉDECINS, à compter du samedi 1er juillet à 8 heures, et ce jusqu'au 31 août 2023. *« L'exclusion de notre régulation historique est inadmissible puisqu'elle n'est pas dans l'intérêt des patients qui se retrouvent entraînés dans un parcours téléphonique alambiqué. Et pour nous, c'est une question de principe à laquelle nos 1500 médecins sont très attachés »,* précise le Dr Jean-Christophe Masseron, Président de SOS MÉDECINS FRANCE.

Le Dr Serge Smadja, secrétaire général de SOS MÉDECINS FRANCE précise : *« Si l'administration s'entête dans ce « deux poids, deux mesures », elle fera peser un risque sur l'interconnexion et la collaboration historique entre SOS MÉDECINS et le SAMU. »*

À noter que les médecins SOS MÉDECINS mettront tout en œuvre pour rester accessibles aux patients durant cette période.